

Science administrative et droit administratif

Niveau d'étude
Bac +4

Composante
**Institut de préparation à
l'administration générale**

Période de l'année
Semestre 1

En bref

- # **Date de début des cours:** 9 sept. 2018
- # **Plage horaire:** Heures ouvrées
- # **Méthodes d'enseignement:** Hybride
- # **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale
- # **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- # **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- # **Référentiel ERASMUS:** Droit

Présentation

Description

Ce cours vise à développer l'histoire de l'administration et du droit administratif, de voir comment le droit de l'administration s'est spécifiquement élaboré en France avec la séparation des autorités judiciaires et administratives. Seront aussi abordés la déconcentration de l'Etat, ainsi que les établissements publics nationaux et locaux.

Objectifs

comprendre l'administration par ses fondements (principe de séparation) à travers son histoire et sa sociologie, connaître les mécanismes de la décentralisation, la déconcentration, les collectivités locales et les établissements publics (EPCI etc.)

Heures d'enseignement

CM	CM	1,5h
TD	TD	12h

Pré-requis obligatoires

connaissances historiques, culture générale

Programme détaillé

Droit et science administrative permettent de comprendre le fonctionnement de l'administration à travers son analyse et son contentieux

Compétences visées

comprendre l'administration par ses fondements (principe de séparation) à travers son histoire et sa sociologie, connaître les mécanismes de la décentralisation, la déconcentration, les collectivités locales et les établissements publics (EPCI etc.)

Infos pratiques

Lieu(x)

Poitiers-Campus

En savoir plus

Master 1

<http://ipag.univ-poitiers.fr/formations/master-administration-et-management-public/presentiel/master-professionnel-droit-economie-gestion-mention-administration-economique-et-sociale-aes-specialite-administration-et-management-publics-664831.kjsp?RH=1371050126033>